



Communiqué de presse

Les Fédérations hospitalières s'engagent pour la mise en œuvre de la feuille de route stratégique du numérique en santé

Paris le 27 juin 2019 - Les fédérations hospitalières ont rencontré mardi 25 juin, Dominique Pon et Laura Létourneau responsable et déléguée ministériels du numérique en santé. Cet échange a permis de faire le tour des attentes réciproques quant à la transformation numérique du système de santé, dans l'intérêt de chacun de nos concitoyens.

Après avoir participé à son élaboration, les fédérations signataires souhaitent contribuer à la mise en œuvre de la feuille de route stratégique du numérique en santé. Elles seront très actives dans la conception de la doctrine technique à venir.

Ces Fédérations hospitalières soutiennent les principes directeurs de la feuille de route et notamment la création de la Délégation Ministérielle du Numérique en Santé. Elles s'accordent sur l'importance d'intégrer pleinement le secteur médico-social et sur la création d'une cellule d'éthique au sein du Conseil Numérique de Santé.

Les fédérations hospitalières vont promouvoir auprès de leurs établissements les différentes « briques » du schéma d'architecture numérique proposé par Dominique Pon et Laura Létourneau et souhaitent que la mise en place de l'Identifiant National de Santé (INS) puisse se faire dans les délais les plus courts possible.

Plus largement, les quatre fédérations rappellent l'importance de porter au niveau européen des normes qui puisent leurs sources dans le consensus national français.

Les fédérations hospitalières, Dominique Pon et Laura Létourneau échangeront régulièrement sur la mise en œuvre de la feuille de route du numérique afin d'assurer la pleine participation des établissements de santé.

A propos de la FEHAP

La Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs, née en 1936, est la fédération de référence du secteur Privé Non Lucratif présente depuis 80 ans dans tous les champs de la protection sociale. Les établissements et services Privés Non Lucratifs allient la mission de service public et un mode de gestion privée, pour l'intérêt collectif. Les missions d'intérêt général et d'utilité sociale des établissements sont les suivantes : garantir l'accès aux soins, la prise en charge et l'accompagnement de tous, assurer la permanence et la continuité des soins et la prise en charge tout au long de la vie de toutes les pathologies, de tous les handicaps et de la perte d'autonomie.

La FEHAP en chiffres, c'est 4 700 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par plus de 1 600 organismes gestionnaires (associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite

complémentaire et de prévoyance), plus de 246 600 lits et places, 280 000 professionnels pour 2,5 millions de personnes accueillies chaque année.

En savoir plus : www.fehap.fr

Contacts presse :

Maryse de Wever – Directrice de la communication et des relations institutionnelles – maryse.dewever@fehap.fr
– 06 77 20 93 81 - 01 53 98 95 30

Nina Plantin - Chargée de relations publiques - nina.plantin@fehap.fr - 01 53 98 95 44

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1.000 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 8,5 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

- 57% des interventions chirurgicales
- près de 68 % de la chirurgie ambulatoire
- 2,6 millions de passages dans 126 services d'urgences
- Un accouchement sur quatre
- Près d'un tiers (32,5) des soins de suite et de réadaptation
- Plus de 17% des hospitalisations psychiatriques
- 20% de l'activité d'Hospitalisation à domicile (HAD).

En savoir plus sur www.fhp.fr

Contact presse :

Benjamin AZOGUI
Directeur de la communication
benjamin.azogui@fhp.fr
01 53 83 56 88 / 06 27 20 18 49

A propos de la FNEHAD

Créée en 1973, la FNEHAD (Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile) est la seule fédération hospitalière spécifiquement dédiée à l'hospitalisation à domicile (HAD). Elle regroupe près de 250 établissements d'HAD installés sur le territoire métropolitain et ultramarin, quel que soit leur statut juridique. Ces structures adhérentes réalisent 9 journées d'hospitalisation à domicile sur 10 en France chaque année.

Contact presse :

Aroua HADFI

Chargée de communication & événementiel

Tél. : 01 40 09 68 50 a.hadfi@fnehad.fr

A propos d'Unicancer

Unicancer est l'unique réseau hospitalier français dédié à 100 % à la lutte contre le cancer et la seule fédération hospitalière nationale dédiée à la cancérologie. Elle réunit 18 Centres de lutte contre le cancer (CLCC),

établissements de santé privés à but non lucratif, répartis sur 20 sites hospitaliers en France. Les CLCC prennent en charge plus de 516 000 patients par an (en court-séjour, HAD et actes externes).

Unicancer est aussi le premier promoteur académique d'essais cliniques, en oncologie, à l'échelle européenne. Reconnu comme leader de la recherche en France, le réseau Unicancer bénéficie d'une réputation mondiale avec la production d'un tiers des publications internationales en oncologie (source : étude bibliométrique/ Thomson Reuters). Au total 569 essais cliniques (inclusions ou suivis) sont promus en 2017 par le réseau Unicancer, plus de 15% des patients des CLCC sont inclus dans les essais cliniques et plus de la moitié des PHRC dévolus aux CLCC

>> Suivez-nous : www.unicancer.fr    et découvrez [nos rapports d'activité 2017](#)

Contact presse :

Valérie Perrot-Egret, Directrice développement, communication, relations internationales
01 44.23.04.04 / 06 09.87.02.20 > v-perrot-egret@unicancer.fr